

L'Autorité fédérale de surveillance des fondations s'intéresse aux salaires du WEF

GOVERNANCE La «NZZ am Sonntag» a révélé des échanges fréquents ces derniers mois entre le World Economic Forum et l'autorité de surveillance. Explications

JULIE EIGENMANN

Le World Economic Forum a continué de faire l'actualité ce week-end, mais pas pour la récente tenue du Forum de Davos. D'abord, la *NZZ am Sonntag* a révélé que l'Autorité fédérale de surveillance des fondations (ASF) a convoqué à plusieurs reprises ces derniers mois Alois Zwinggi, l'un des directeurs du WEF. Et ce, en lien avec la transformation de la gouvernance de la fondation, à la suite de la démission, survenue dans un cadre tendu, de son fondateur, Klaus Schwab, en 2025.

«Ce n'était pas des convocations mais des entretiens et des rencontres, à l'initiative soit de l'ASF, soit du WEF, et durant lesquels Alois Zwinggi était toujours présent», précise l'ASF au *Temps*. Le WEF confirme de son côté «être engagé dans un dialogue professionnel et constructif avec l'Autorité fédérale de surveillance des fondations».

Parmi les points sur lesquels se penche cette autorité, selon la *NZZ am Sonntag*, les rémunérations de la direction du WEF. Avec, en tête de celles-ci, le revenu de



BORGE BRENDE
PRÉSIDENT DU WEF

Borge Brende de 1,9 million de dollars, selon le média alémanique, qui précise qu'en 2022-2023, son salaire était de 1,6 million. *Le Temps* s'était déjà interrogé dans une enquête en septembre sur la conformité des rémunérations, dont celle de 1,66 million de dollars pour Borge Brende pour l'année fiscale 2023-2024, selon les déclarations que la fondation doit remplir en tant qu'organisation exonérée d'impôts sur le revenu aux Etats-Unis.

«Klaus Schwab continue d'avoir le droit de désigner un membre du conseil de fondation»

L'AUTORITÉ FÉDÉRALE DE SURVEILLANCE
DES FONDATIONS

Qu'en est-il? L'ASF ne commente pas ces chiffres: «Ils font actuellement partie des discussions et clarifications avec le WEF sur la manière dont se répartissent les salaires au sein de la direction. Nous entendons aussi vérifier si ces salaires sont conformes aux statuts et règlements.»

Du côté du WEF, on ne divulgue pas non plus de montants. «Nous précisons que les rémunérations de la direction sont fixées par le conseil de fondation et correspondent aux données de référence actuelles pour la Suisse, souligne le service médias. Le salaire de notre directeur général est comparable à celui qui avait été perçu par l'ancien *Chairman* (président), en tenant compte de circonstances exceptionnelles liées à des paiements spéciaux.»

Autre point mis en avant par la *NZZ am Sonntag*: la nouvelle direction du WEF aurait notamment dû expliquer à l'autorité de surveillance pourquoi elle souhaitait supprimer des statuts les droits particuliers accordés à Klaus Schwab en tant que fondateur. A ce jour, celui-ci peut encore désigner un membre de sa famille au conseil de fondation, mais la direction souhaite lui retirer ce privilège, écrivait le journal dominical.

Le fondateur Klaus Schwab est très présent dans les statuts et règlements du WEF qui datent de 2015 et sont inchan-

gés depuis, avait révélé *Le Temps* en septembre. «Le WEF réfléchit actuellement à modifier ses statuts. Mais Klaus Schwab continue d'avoir le droit de désigner un membre du conseil de fondation», dit cependant aujourd'hui l'ASF. Le WEF confirme ce point, ne poursuivant «aucune initiative visant à révoquer le droit du fondateur de proposer un membre au conseil de fondation».

Le journal dominical se fait aussi l'écho d'un débat sur la taille du conseil de fondation, qui compte actuellement près de 30 personnes. «L'ASF recommande qu'il y ait entre trois et sept membres dans un conseil de fondation. S'il est plus petit, il y a le risque que certaines personnes aient trop d'influence; s'il est plus grand, il y a le risque d'une dilution des responsabilités», est-il précisé au *Temps*.

La structure du conseil de fondation repose sur les statuts de 2015, commente pour sa part le WEF, qui ajoute: «Bien qu'un dialogue soit en cours concernant la possibilité d'un conseil plus restreint, il s'agit d'une discussion lancée par le WEF.»

Des rencontres et des e-mails entre Brende et Epstein

Sur un autre plan, dimanche, le *Blick* révélait que les nouveaux documents sur l'affaire Jeffrey Epstein publiés par le Ministère américain de la jus-

tice mettent à jour des rencontres et des e-mails échangés en 2018 et 2019 entre le président du World Economic Forum, Borge Brende, et le délinquant sexuel.

Interrogé sur ce point, le World Economic Forum, qui a dit avoir pris connaissance de ces informations, «condamne sans équivoque les agissements d'Epstein. Nos pensées et notre soutien total vont aux victimes, et nous réaffirmons l'engagement indéfectible du Forum en faveur de l'intégrité, du respect et des normes éthiques les plus élevées.»

Le service communication relaie également les déclarations de Borge Brende expliquant qu'il s'agissait de dîners diplomatiques et d'affaires réunissant plusieurs dirigeants d'entreprise et responsables gouvernementaux. En voici un extrait: «Je n'aurais jamais pu imaginer être présenté à un ancien délinquant sexuel; j'ignorais totalement ses actes criminels et son passé. Si je l'avais su, je n'aurais évidemment jamais accepté de le rencontrer. J'aurais dû examiner plus attentivement le passé d'Epstein, et je regrette profondément de ne pas l'avoir fait. Depuis que j'ai appris ses crimes, je n'éprouve que de la compassion et du soutien pour les victimes. Epstein était un monstre.» ■